

L'UROC vous met en garde en cette période où de nombreux achats sont réalisés sur internet.

Encore trop de consommateurs se font escroquer lors de commandes, indiquant pourtant avoir réalisé un paiement sécurisé (HTTPS qui s'affiche au début de l'adresse ou au cadenas présent dans la barre d'adresse).

En effet, le site de vente peut être une arnaque et avoir recours à un service de paiement sécurisé. Vous devez donc, avant d'acheter effectuer les autres vérifications d'usage :

- Site officiel de la marque
- L'existence de CGV
- Sérieux du vendeur
- Son numéro SIRET
- La possibilité de le joindre
- Sa localisation physique
- Les avis d'autres acheteurs sur le Net

Ces quelques minutes de vérifications préalables vous éviteront de perdre votre temps à attendre une livraison qui n'arrivera jamais et à chercher un moyen pour vous faire rembourser !

Union Régionale des Organisations de Consommateurs
6 BIS RUE DE DORMAGEN
59350 SAINT ANDRE
www.uroc-hautsdefrance.fr